Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Cerise et pastoralisme, Lucien Stanzione au cœur des urgences agricoles du Vaucluse



À l'approche de l'examen du projet de loi d'urgence agricole au Sénat en juin 2026, le Vaucluse s'impose comme un laboratoire à ciel ouvert des tensions qui traversent l'agriculture française. Entre crise profonde de la filière cerise, pression croissante de la prédation sur le pastoralisme et nécessité d'adapter les politiques publiques, élus et professionnels cherchent des réponses concrètes, ancrées dans les réalités du terrain.

Symbole d'un terroir, la cerise vauclusienne traverse une zone de fortes turbulences. Concurrence internationale accrue, notamment de pays à bas coûts comme la Turquie, hausse des charges -main-

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

d’œuvre, énergie-, aléas climatiques à répétition et restrictions sur certains produits phytosanitaires fragilisent durablement la production.

La filière cerise en danger

Selon le ministère de l’Agriculture, la France a vu sa production de cerises reculer ces dernières années, tandis que les importations progressent, accentuant la pression sur les producteurs locaux. En Provence-Alpes-Côte d’Azur, région historiquement productrice, les exploitations peinent à maintenir leur rentabilité.

Dans ce contexte, la réunion de travail organisée par Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse le 27 avril à Saint-Saturnin-lès-Apt, réunissant élus locaux, producteurs, syndicats agricoles et techniciens de la filière afin de recueillir des propositions concrètes d’amendements pour défendre la filière. Objectif : peser dans les débats parlementaires à venir, en intégrant des mesures opérationnelles sur les coûts de production, la protection des cultures ou encore la régulation du marché.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Lucien Stanzione avec Yohann Constant à Aurel Copyright Communication LS

Le pastoralisme face à l'épreuve du loup

À quelques kilomètres des vergers, sur les hauteurs du plateau de Sault, un autre front agricole se joue : celui du pastoralisme. Lors d'une mission d'information sénatoriale, conduite notamment par Lucien Stanzione aux côtés de Jean-Marc Boyer, sénateur du Puy-de-Dôme et Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, les élus ont plongé au cœur du quotidien des éleveurs. Sur le terrain, à Aurel ou Saint-Trinit, le constat est préoccupant : la prédation du loup, en expansion en France -plus de 1 000 individus estimés par l'Office français de la biodiversité en 2025-, bouleverse l'équilibre économique et psychologique des exploitations.

Les échanges ont mis en lumière une équation complexe : protéger une espèce strictement encadrée au niveau européen tout en garantissant la survie d'une activité essentielle. Car le pastoralisme ne se limite pas à une production agricole : il façonne les paysages, prévient les incendies et entretient la biodiversité.

Trouver l'équilibre entre souveraineté et transition

Au cœur des discussions : le projet de loi d'urgence agricole, présenté comme une réponse à la crise traversée par le monde rural depuis plusieurs années. Ce texte ambitionne de traiter des enjeux structurants : souveraineté alimentaire, accès à l'eau –avec le volet hydraulique-, encadrement des produits phytosanitaires ou encore rééquilibrage des relations commerciales via les lois Loi Egalim (appelée aussi loi Agriculture et Alimentation, a pour objectif de rééquilibrer les relations commerciales dans le secteur agricole et d'œuvrer pour une alimentation saine et durable). Mais sur le terrain, une même exigence s'impose : adapter les dispositifs aux réalités locales. Les tables rondes organisées à Avignon, en présence notamment du préfet Thierry Suquet, ont permis de croiser les regards entre État, élus et professionnels. Les acteurs agricoles plaident pour des réponses pragmatiques : simplification administrative, soutien ciblé aux filières fragilisées, dispositifs de protection renforcés contre la prédation, ou encore investissements dans l'irrigation face au changement climatique.

Le Vaucluse, miroir des défis agricoles français

De la cerise aux troupeaux, le Vaucluse concentre des problématiques nationales : compétitivité des filières, adaptation au dérèglement climatique, tension entre production et biodiversité, renouvellement des générations agricoles. Les restitutions attendues fin juin-début juillet devraient traduire ces constats en propositions concrètes. Une étape décisive, alors que le Parlement s'apprête à débattre d'un texte attendu, mais dont l'efficacité dépendra de sa capacité à intégrer la complexité du terrain. Car derrière les chiffres et les lois, une réalité demeure : celle d'hommes et de femmes qui, chaque jour, tentent de maintenir vivante une agriculture à la fois économique, écologique et profondément territoriale.

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



La délégation du sénat chez Rudy Usseglio Copyright Communication LS

Lucien Stanzione, le sénateur défend le patrimoine de la ruralité

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, continue de mener ses actions en faveur de la ruralité. Lui et son groupe du Sénat interviennent pour le soutien aux viticulteurs, aux caves coopératives, à la lavande, au lavandin, à la cerise, au développement de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales, au prélèvement du loup pour protéger les élevages, aux aides pour l'entretien des chemins de montagne…

La filière viticole

«La filière viticole traverse une crise durable et structurelle, expose Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse : aléas et changements climatiques, crises diplomatiques impactant nos exportations, crise économique et baisse de la consommation sur le marché français. Les caves coopératives sont mécaniquement impactées par ce contexte très défavorable.»

Sur le terrain

Selon les chiffres du Crédit Agricole : «En avril 2024, le Crédit Agricole faisait état d'une augmentation de 23,4% des taux de défaut et la Coopération agricole estime aujourd'hui à plus d'une centaine le nombre de caves en grande difficulté, soit plus de 20% des caves coopératives en France. Dans la vallée du Rhône, on dénombre 50% des caves en difficulté, 37% en Occitanie – Midi Pyrénées et 40% dans le Bordelais.»

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Copyright Béatrice Saby

Accompagner les caves coopératives
Pour faire face à cette crise, dans la mesure où les caves coopératives ont besoin d'être accompagnées dans leur restructuration et dans leurs plans de fusion-absorption, j'avais proposé avec mon groupe du Sénat, à travers une enveloppe de 75M€ sur 3 ans, dont 25M€ en 2025, de les aider, dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2025. L'amendement que nous avions proposé le 2 décembre 2024, travaillé avec la Coopération agricole, a pourtant été rejeté par le Gouvernement.»

Dans les faits
«En juillet, Annie Genevard, ministre de l'agriculture a rencontré les Vignerons Coopérateurs de France au sujet de l'aide de 10M€ promise par le Gouvernement qui se fait attendre alors que les dégâts vont être importants. Je dénonce cette nouvelle opération de communication du Gouvernement.»

Mieux défendre la montagne au plan national
En réaction à la loi Montagne II de 2016 applicable à 80%, «qui a permis des avancées pour les territoires de la montagne, j'ai organisé en avril dernier, une première réunion avec les élus de Montagne à la Mairie de Saint-Saturnin-lès-Apt, en présence d'une quinzaine de maires et adjoints concernés, afin de mieux identifier leurs besoins. Gilles Ripert, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Lubéron était également présent.

Les sujets abordés avec les élus
Les élus ont abordé : «Les crises subies par la lavande, la cerise, la viticulture ; La spécificité de l'agriculture méditerranéenne dans le cadre de la future Politique agricole commune (PAC) ; La protection des élevages : caprins, ovins, contre le loup, avec la demande de déclassement du canis lupus ; Une bonification de la Dotation globale de fonctionnement –DGF-, notamment pour l'entretien des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

chemins de montagne ; Le maintien des classes et des postes d'enseignants ; le maintien de la ressource en eau ; Des terrains à bâtir…»

Pour mémoire
En mars dernier, Lucien Stanzione avait rencontré la Ministre de l'agriculture évoquant les taxes Trump, l'importante baisse de la consommation de vins en France, la crise de la viticulture. Le sénateur avait demandé la protection des vins et spiritueux comme patrimoine, culture et mode de vie ; La promotion des grands crus vauclusiens : Baumes de Venise, Châteauneuf-du-Pape, Gigondas, Rasteau, Vacqueyras… ; La simplification de l'étiquetage, notamment au regard du QR code ; La simplification de la gestion administrative des exploitations via une fiche unique qui répondrait à toutes les obligations déclaratives administratives : déclarations de récolte, de production, d'inventaire, de stock, état récapitulatif de la TVA.



Annie Genevard ministre de l'agriculture et Lucien Stanzione Copyright Lucien Stanzione Communication

La fièvre catarrhale ovine
Pour Lucien Stanzione, la ministre de l'agriculture n'a pas répondu aux enjeux qui se jouent actuellement comme le manque de disponibilité de vaccins face à la mutation des fièvres catarrhales ovines –FCO-; Egalement, les dispositifs d'indemnisation des foyers FCO de 75M€ ne s'adresse qu'aux mortalités directes et omettent les pertes indirectes comme la baisse de fertilité ou les naissances non-viables.»

Visite de l'entreprise Elixens
En mai, Lucien Stanzione a visité l'entreprise Elixens France, au titre de la défense des productions méditerranéennes, et particulièrement de la lavande et du lavandin.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

«Spécialisée dans la production, la transformation et la commercialisation des PPAM**,** principalement destinées aux marchés de la cosmétique, de l'aromathérapie, des compléments alimentaires, de l'herboristerie et de la parfumerie, c'est d'abord une entreprise ancrée dans son territoire, profondément liée à une cinquantaine d'agriculteurs en Dauphiné-Provence. Près de 60 variétés de Plantes à parfum, aromatiques et médicinales –PPAM- sur près de 400 hectares, sont cultivées entièrement en agriculture biologique et transformées grâce à son outil industriel de travail performant des plantes, son savoir-faire dans le travail des poudres, des tisanes. L'entreprise invite les agriculteurs à se diversifier dans la menthe, le thym…»

Les initiatives structurantes

Lucien Stanzione note une concrétisation de dynamique avec l'ouverture de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement –Inrae– à Avignon en 2020 ; La création de la Maison du Patrimoine Lavandicole de Provence et de son antenne à Sault le 15 novembre dernier et à Sahune dans la Drôme le 21 mars ; L'organisation du 1er colloque international de la lavande au Sénat en décembre dernier ; Enfin, le sénateur s'est félicité de la candidature pour l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco des paysages lavandicoles de Provence.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Lucien Stanzione et Maire-Pierre Monier sénatrice de la Drome, au centre, entourés des élus de la montagne pour mieux défendre la spécificité des territoires de la montagne au plan national

---

Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, Sauver les filières en souffrance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



En novembre dernier, Lucien Stanzione inaugurait La Maison de la lavande. Un symbole pour un secteur en souffrance car si la lavande est un patrimoine mondial il est acteur dans l'économie du Pays de Sault. Mais en fait c'est toute l'économie agricole qui est remise en question : le vin, la cerise, les élevages. Face à elle : le changement climatique, le poids des règlementations qui n'est pas le même selon les pays. Bref, nous sommes en pleine transformation de l'agriculture, des consommations alimentaires et les enjeux environnementaux. Et au bout du tunnel ? La souveraineté alimentaire.

Alors qu'il participait à l'inauguration de la maison de la lavande Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse ne cachait pas sa satisfaction :
«La structure incarne la valorisation des paysages tant économique qu'humaine », relevait-il. Cependant la lutte continue notamment : «La candidature Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), l'enveloppe historique de 10M€ que j'ai œuvré à faire voter et dont je continue de défendre l'application stricte (reste 4M€ à obtenir), la défense des huiles essentielles face aux réglementations à Bruxelles, les différentes Assemblées générales qui nous réunissent et permettent de mesurer le chemin parcouru, l'ouverture du nouveau centre de recherche de l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) à Avignon.»

En juillet dernier le sénateur avait plus largement réuni les maires de Blauvac, du Crestet, de Flassan, de Venasque et de Saint-Saturnin-Lès-Apt, ainsi que des représentants de l'AMV 84 (Association des maires de Vaucluse), pour, dans ce contexte de changement climatique et d'interdictions successives de produits phytosanitaires plaider pour le maintien du dispositif Tode (Allègement du coût du travail en agriculture) ; Obtenir le renouvellement des enveloppes FranceAgrimer (expertise économique des filières) pour les investissements en matériel d'irrigation, de traitement et de protection des vergers et au maintien des aides à la restructuration et au développement des vergers pour garantir un budget consacré à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

recherche, à la gestion de l'eau et HPR (Hauts de Provence Rhodanien), et aux actions prévues dans le Plan Agriculture Climat Méditerranée. Egalement, le sénateur était intervenu auprès de Sophie Primas, ministre déléguée auprès du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du commerce extérieur et des français de l'étranger pour promouvoir la cerise de Vaucluse dans le cadre du commerce extérieur.

Lucien Stanzione était également intervenu en octobre dernier lors de l'épisode de la fièvre catarrhale ovine afin qu'un fonds d'indemnisation dédommage les éleveurs impactés à hauteur de 250€ par bête.

Une 62ème Foire aux agnelles réussie à Saint-Christol

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



La Foire aux agnelles s’est tenue avant-hier, le dimanche 7 août, à Saint-Christol-d’Albion. Après deux années d’absence, le bilan de cet événement est assez positif. Malgré une chaleur oppressante, ce sont plus de 1000 visiteurs qui ont fait le déplacement et ont pu aller à la rencontre d’une vingtaine d’éleveurs ovins de la région. « Cet événement est attendu chaque année par les habitants et les locaux, il apporte de la vie au village et fait vivre les commerces et les services locaux », s’est réjouit Elizabeth Signoret, adjointe au maire de Saint-Christol.

Cette journée a été l’occasion d’évoquer des sujets d’actualités comme les risques d’effets négatifs des traités commerciaux, la prédation du loup ou la fragilité de préservation du pastoralisme. Les visiteurs ont également pu admirer différents animaux du monde ovin, mais également des porcs du Ventoux. Ils ont aussi pu assister à diverses animations comme la démonstration des chiens de berger, la tonte des moutons, la découverte de la laine ou encore le concours des Préalpes du Sud.

Le concours Préalpes du Sud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Durant l'événement, un concours a été réalisé récompensant la conformité aux caractères de la race ovines des Préalpes du Sud, l'homogénéité du lot présenté et la conformation et l'état sanitaire. Ainsi, l'éleveur Florent Armand a reçu le 1er prix dans les catégories 'Agnelles', 'Jeunes béliers' et 'Béliers adultes'. Alain Pélissier a, quant à lui, remporté le premier prix dans la catégorie 'Brebis', et Pascal Petit dans la catégorie 'Toutes races' avec ses mourérous.



Remise des prix du concours. ©DR

Le film 'Rasco et nous'

L'une des animations phares de cette journée était le film 'Rasco et nous' qui a été projeté deux fois, une fois pour les visiteurs du matin, et une autre pour ceux de l'après-midi. Ce film documentaire, réalisé par Axel Falguier, met la lumière sur les chiens de protection des troupeaux, et a permis d'ouvrir la discussion auprès de 90 spectateurs sur le rôle de ses chiens et quelle attitude adopter face à eux.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



DR

Franc succès pour le traditionnel repas des bergers

Organisé chaque année par la Fédération départementale ovine (FDO), le repas des bergers est une étape cruciale de la Foire aux agnelles. Cette année, plus de 450 personnes se sont réunis autour des tables pour déguster un repas complet servi par des bénévoles. Pour ce moment de partage, 16 agneaux ont été fournis par le Gaec PierreFeu d'Aurel.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



DR

V.A.

Saint-Christol : la Foire aux Agnelles revient après deux années de pause

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Ce dimanche 7 août, les moutons et les brebis seront à l'honneur lors de la 62e édition de la Foire aux Agnelles, qui aura lieu à Saint-Christol. Cette année, l'événement qui met la lumière sur l'élevage du monde ovin de Vaucluse est très attendu puisqu'il n'a pas eu lieu les deux dernières années. Chaque année, la foire qui est organisée par la commune et Fédération départementale ovine de Vaucluse accueille plus de 6000 visiteurs.

Au programme : concours des meilleurs ovins de leur catégorie, échanges avec les éleveurs vauclusiens, marché de producteurs et d'artisans locaux, démonstrations de dressage de chien de berger, et l'incontournable tonte des moutons. Toute la journée, la troupe de théâtre La Chourmo Dis Afouga sera en charge de l'animation et présentera des scènettes provençales humoristiques. Le midi, il y aura le traditionnel repas des bergers, pour 22€ par personne et 13€ pour les enfants de moins de 12 ans, comprenant caillette au porc du Mont Ventoux, taboulé de saison et grillade d'agneau, fromage de brebis, tartes aux fruits de saison, eau, vin et café. Pour finir, deux projections du film 'Rasco & nous', réalisé par Axel Falguier, à 10h et à 15h, qui ouvrira la discussion autour des chiens de protection des troupeaux et sur les bons comportements à adopter face à ces chiens en montagne.

Plus de renseignements au 04 90 75 01 05.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Dimanche 7 août. De 9h à 18h. Saint-Christol-d'Albion.

V.A.

Appel à candidatures, Prix national de l'agrobiodiversité animale 2022



Après la vache Bleue du Nord, la vache Maraîchine et le mouton Belle-Île, tous trois primés en 2021 grâce au travail de structures engagées, qui seront les lauréats de la 10e édition de ce prix ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

*Pour la 10e année consécutive, le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale, remis conjointement par la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale et soutenu par le ministère de l'Agriculture, mettra à l'honneur des éleveurs, des associations de passionnés, des conservatoires régionaux de races, des groupements agricoles, qui s'***engagent au quotidien pour protéger la biodiversité agricole française.**

Une vraie reconnaissance

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France : groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif, élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Des prix allant de 7 000 à 15 000€

Depuis la création du prix, la Fondation du patrimoine et Ceva Santé Animale ont constaté l'effet très positif qu'il a engendré sur les différents projets des lauréats. Pour les soutenir encore davantage, les partenaires ont revalorisé cette année leur dotation de 12 000€. Ainsi le premier prix recevra un chèque de 15 000€, le second de 10 000 € et le troisième de 7 000 €.

A destination de qui ?

Le Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agrobiodiversité animale s'adresse à toute personne physique et à toute personne morale publique ou privée résidant en France (groupement agricole, conservatoires régionaux de races, syndicats et associations à but non lucratif), élevant des races domestiques locales à faible effectif : bovins, caprins, ovins, équidés, porcs, chiens de travail, volailles et autres animaux de basse-cour.

Jusqu'au 17 janvier 2022

Les candidats ont jusqu'au 17 janvier 2022 pour déposer leur dossier sur le site internet de la Fondation du patrimoine lien en cliquant ici. Le prix 2022 sera remis mi-mai 2022 à l'occasion de la Journée des races menacées et de la Journée internationale pour la biodiversité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



La vache Maraîchine, Association pour la valorisation de la race bovine Maraîchine et des prairies humides des Pays de la Loire, 2e prix 2021. DR

En savoir plus

Biodiversité : les animaux de la ferme eux aussi menacés

Lorsque l'on évoque le sujet de la biodiversité, il est fréquent de penser à la préservation des animaux sauvages ou de celle des coraux par exemple, mais plus rarement à celle des animaux de la ferme. Pourtant, il devient urgent de les prendre en considération car nos écosystèmes ne peuvent survivre sans eux.

L'extinction des races domestiques

Sur les 7 745 races d'animaux d'élevage répertoriées dans le monde, plus d'un quart est menacé d'extinction. En France, ce sont plus de 30% de ces races qui sont en voie de disparition. Maintenir une diversité des ressources génétiques animales s'avère donc primordial, a fortiori lorsque la production animale mondiale repose sur une quarantaine d'espèces,dont une poignée seulement fournit la grande majorité de viande, de lait et d'œufs que nous consommons. Face aux nouveaux défis sanitaire, climatique et environnemental, cette biodiversité génétique constitue une richesse à préserver.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Mobilisation
Afin de préserver les races domestiques animales à faible effectif dans nos régions, des éleveurs se mobilisent pour valoriser cette richesse naturelle :développement de l'éco-pâturage, création de fermes pédagogiques, vente directe au consommateur, fabrication de produits cosmétiques… autant d'initiatives que d'éleveurs passionnés.

En 10 ans, plus de 30 races d'élevage françaises mises à l'honneur
Depuis 2012, ce prix a déjà récompensé 28 structures pour leur engagement dans la préservation et la valorisation de la biodiversité agricole française(liste des lauréats des éditions précédentes disponible en cliquant ICI). Chaque année, les candidats sont jugés selon trois critères majeurs : la valeur économique de leur projet, son impact social ou environnemental sur son territoire, ainsi que les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.
MH



Le Mouton de Belle-Île, Association Denved ar Vro, Moutons des Pays de Bretagne, Pays de la Loire, 3e prix 2021. DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Les éleveurs ovins vauclusiens dénoncent les nouvelles attaques de loups



Alors que se tient aujourd'hui la 'mobilisation nationale des éleveurs face à la prédation', la Fédération départementale ovine (FDO) de Vaucluse rappelle l'explosion des attaques de loup dans le département et « l'immense détresse des éleveurs, de leur famille et de leurs troupeaux ».

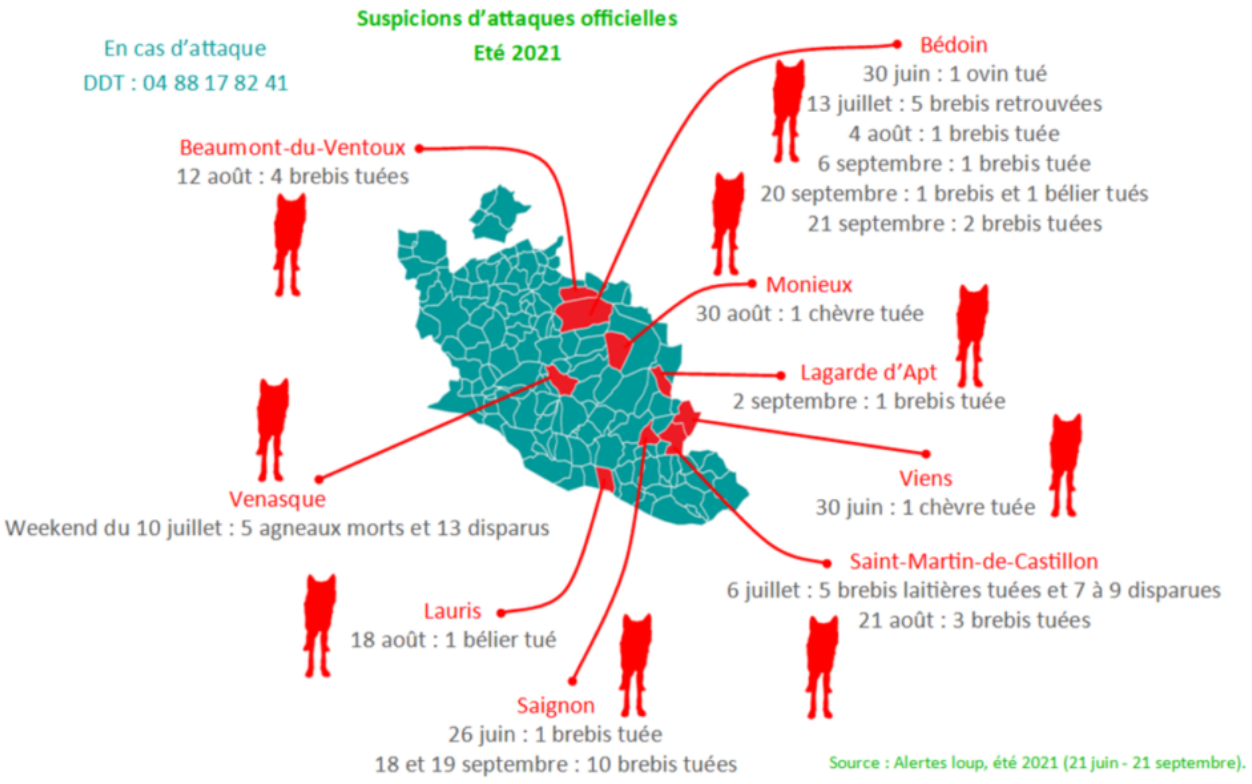
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

« De quelques attaques il y a une dizaine d'années, 194 moutons ont officiellement été comptabilisés comme victimes en 2020, constate la FDO 84. Si le nombre d'attaques et de victimes n'augmentait que lentement jusqu'il y a quelques années, elles ont quadruplé depuis 2019. La pression actuelle confirme malheureusement la tendance et l'expansion du prédateur en Vaucluse.

Des attaques dans 9 communes cet été

Durant l'été, la Fédération départementale assure que 9 communes vauclusiennes sont suspectées officiellement d'avoir été le théâtre connu des attaques de loup : Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Lagarde d'Apt, Lauris, Monieux, Saint-Martin-de-Castillon, Viens, Venasque et Saignon (où une nouvelle attaque s'est produite les 18 et 19 septembre derniers).



Une population sous-estimée

« Le loup est maintenant bien implanté sur le Mont Ventoux, le Grand Luberon et les Monts de Vaucluse. Cependant, seule la commune de Bédoin est actuellement classifiée comme foyer de prédation. C'est pourtant l'ensemble du département qui est menacé : au premier semestre, c'étaient les communes de Mornas et d'Uchaux le long du Rhône qui étaient attaquées par le loup », insistent les représentants des éleveurs qui regrettent « qu'aux vues des réalités de terrain que la population de loup soit aujourd'hui sous-estimée ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Aujourd'hui on estime ainsi que 4 à 5 meutes de loup séviraient en Vaucluse, soit près d'une trentaine d'individus.

Un secteur en danger ?

La FDO demande donc que le mode de gestion du loup soit revu au regard de la dynamique réelle de la population. « Il est nécessaire que chaque éleveur puisse protéger ses animaux toute l'année, sur tout le territoire et en toute sécurité – sécurité juridique comprise, en particulier pour l'usage des chiens de protection, demande la Fédération. Sans cela, l'élevage ovin en Vaucluse, pourtant vertueux et plébiscité par les consommateurs, disparaîtra. Les conditions de vie personnelle et professionnelle des éleveurs continuent de se dégrader. Ils vivent dans l'angoisse permanente d'une attaque de leurs troupeaux et subissent un traumatisme quand celle-ci survient. Leur santé est profondément et durablement altérée. Les indemnisations reçues ne couvrent qu'en partie les préjudices matériels subis, en aucun cas les préjudices moraux supportés. Les éleveurs s'épuisent et les jeunes sont découragés de s'installer. Sans une action rapide des pouvoirs publics pour réguler fermement les populations de loups et un réveil de l'opinion publique, ce sont le pastoralisme, des paysages, un mode de vie, une production de viande de qualité et un terroir qui sont en danger. »

L.G.